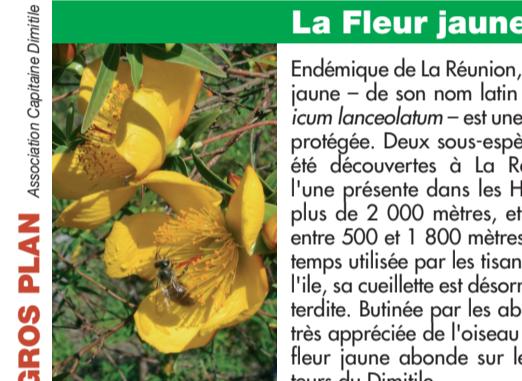


Trésors de biodiversité

Souvent méconnus, les Espaces Naturels Sensibles, répartis dans toute l'île, sont de précieuses reliques de la forêt originelle. Gérés par des professionnels passionnés de nature, sous la responsabilité du Département, ils n'attendent que votre visite. Cette semaine, balade de Hauts en Bas, des crêtes verdoyantes du Dimitile à la Pointe au Sel, sur le littoral aride de Saint-Leu.

Le Dimitile, témoin du marronnage



La Fleur jaune

Endémique de La Réunion, la fleur jaune – de son nom latin *Hypericum lanceolatum* – est une espèce protégée. Deux sous-espèces ont été découvertes à La Réunion, l'une présente dans les Hauts, à plus de 2 000 mètres, et l'autre entre 500 et 1 800 mètres. Longtemps utilisée par les tisaneurs de l'île, sa cueillette est désormais interdite. Butinée par les abeilles et très appréciée de l'oiseau vert, la fleur jaune abonde sur les hauteurs du Dimitile.



Au Dimitile, la nature n'est pas la seule à l'honneur. Dans cet ENS de 23 hectares, situé à 1 800 mètres d'altitude, on veille sur la préservation des espèces endémiques autant que sur l'histoire des lieux, qui portent le nom d'un ancien esclave : le « capitaine Dimitile » avait gagné ces hauteurs au XVIII^e siècle. Le massif abrite d'ailleurs la reconstitution d'un camp marron, actuellement en réfection après le passage de Bejisa. Constitué d'une forêt de transition humide et d'une forêt de Bois de couleurs des Hauts, l'ENS est accessible par plusieurs sentiers. Pour les marcheurs confirmés, celui de Bayonne propose une marche de 6 heures jusqu'au camp marron. Il en faudra 4 par le sentier du Zébre, 3 par celui de la Grande jument et seulement 2 par le sentier du Bœuf (ou de la Chapelle). Des blocs de pierre sculptés sur le chemin du Dimitile aux stèles qui trônent au centre du camp, l'histoire de l'esclavage et du marronnage est sans cesse rappelée au visiteur. Et à mesure que l'on prend de la hauteur, un point de vue époustouflant se laisse découvrir sur le bras de la Plaine, à la jonction des massifs du piton des Neiges et du piton de la Fournaise.

Tout aussi spectaculaire, la vue sur Cilaos se mérite : il faut se lever tôt pour arriver avant les nuages ! Au détour des sentiers qui bordent le camp marron, les plantes endémiques et indigènes sont omniprésentes. Branle blanc, Branle vert (photo ci-contre), Change écorce, Bois d'oiseau, Tamarins des Hauts : autant d'espèces qui luttent avec leurs congénères exotiques, elles aussi présentes sur les lieux. Le Conservatoire des espaces naturels de La Réunion œuvre à la préservation et à la restauration du milieu naturel, alors que l'association Capitaine Dimitile est chargée de l'animation du site.

L'ENS est accessible gratuitement au public toute l'année. Plusieurs sentiers y mènent à partir de l'Entre-Deux. Le camp marron est également accessible en 4x4 par une piste, en demandant une autorisation à l'Office de tourisme de l'Entre-Deux.

Pour une visite guidée, compter entre 9 et 28 euros par personne selon la formule. Réservation auprès de l'association Capitaine Dimitile au 0692 25 10 34.

La Pointe au sel - d'iode et de sel

Les premiers habitants du quartier de Saint-Leu y récoltaient déjà le sel, dans les anfractuosités des rochers. Trois siècles plus tard, on peut y acheter le sel tiré des bassins construits en 1942 par la famille Dussac, alors propriétaire de l'usine de Stella Matutina. La guerre passée, le sel de La Réunion n'est plus compétitif face aux importations et la production décline, jusqu'à l'abandon des salines. Heureusement, sous l'impulsion du Conservatoire du littoral, propriétaire du site, du Conseil général et de la Commune de Saint-Leu, ce patrimoine original de La Réunion a pu être sauvé. Les sauniers y perpétuent les gestes millénaires permettant l'évaporation en douceur de l'eau de mer et la collecte des précieux cristaux. Devant la pointe, la salinité de l'océan atteint 42 mg par litre, contre 34 en moyenne ailleurs : l'absence d'arrivées d'eau douce sur cette portion de la côte explique cela. Dans cette ambiance de sel et d'iode, les animateurs du Conservatoire des Espaces Naturels proposent de passionnantes visites guidées, venant compléter celle du Musée du Sel, ouvert en 2007.

La Pointe au Sel est également un Espace Naturel Sensible très original. Les embruns salés, combinés avec un ensoleillement permanent, imposent des conditions extrêmes à la végétation sur cette banquette rocheuse. Près du musée, un petit « jardin salé » regroupe quelques-unes de ces espèces adaptées à un environnement si hostile pour une plante : le Raisin marin, le Latanier rouge, le Mahot bord de mer, le Manioc marron... Il existe une raison supplémentaire pour faire une halte à la Pointe au Sel : le site est actuellement un point d'observation idéal pour admirer les baleines !

Des visites guidées sont proposées gratuitement par le Musée et le CEN Réunion. Réservation au 0262 34 67 00"

Le Musée accueille actuellement une exposition posthume d'Ann-Marie Valencia. En 2015, une exposition permanente consacrée aux salines de l'océan Indien y sera installée. Ouvert du mardi au dimanche de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (ateliers pendant les vacances scolaires).

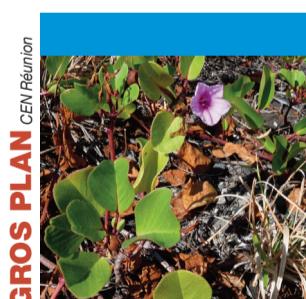


Le Conseil Général investit 10 millions d'euros pour le patrimoine naturel

Le Conseil général est un acteur incontournable dans la préservation des milieux naturels et exceptionnels de l'île. Chaque année, il consacre 10 millions d'euros à la préservation et valorisation des espèces endémiques, à la lutte contre les espèces invasives, à la réalisation d'aménagements pour l'accueil du public et à la sensibilisation de tous.

La Patate à Durand (*Ipomoea pes-caprae*)

Amenée sur l'île par les courants marins, cette plante rampante, dont les pêcheurs d'autrefois faisaient des filets, a une grande utilité : elle fixe le sol fragile des plages. Ses belles fleurs roses jettent une touche de couleur supplémentaire sur le littoral de la Pointe au Sel, entre le bleu de l'océan, le noir du basalte et le blanc du sel.



**ESPACES
NATURELS
SENSIBLES**



Trois mots à connaître

Endémique : une espèce est endémique lorsqu'elle est présente exclusivement dans une région précise et nulle part ailleurs.

Exotique : une espèce est exotique lorsqu'elle a été introduite par l'action de l'Homme.

Indigène : une espèce est qualifiée d'indigène lorsqu'on la trouve aussi ailleurs, mais qu'elle était sur l'île avant l'arrivée de l'Homme.

Se rendre dans un ENS

On prévoit des chaussures de marche, un vêtement contre la pluie, on garde à l'esprit que la cueillette est interdite et pour profiter pleinement de la visite, on n'hésite pas à se faire accompagner d'un guide. Les visites encadrées sont payantes, mais le prix reste symbolique.

Pour en savoir plus : le service Préservation des sites et de la biodiversité du Conseil général, tél. 02 62 90 24 00 denvironnement@cg974.fr; sur le site du Conseil général, www.cg974.fr, voir la rubrique Environnement.



974 TV

La télé du Conseil Général

Tous les Vendredis dès 14h retrouvez
AIRE DE PIQUE NIQUE

Découvrez ou re-découvrez, l'île de La Réunion, à travers ses aires de pique-nique.